LOGIQUES « UNIVERSITAIRES »
& LOGIQUES « PROFESSIONNALISANTES »

Regards croisés sur le sens de la domination extra-académique

Journée d'étude thématique de la 3SLF

Site Pouchet / 13 juin 2014 à 9 h30 / salle 159

PRESENTATION

Le rapprochement entre logiques « universitaires » et logiques « professionnalisantes » n'est pas une préoccupation récente. Outre les formations médiales ou juridiques, il avait notamment donné lieu à des innovations institutionnelles variées (cours de perfectionnement, instituts d'enseignement et de recherche appliquée, IUT, etc.), répondant localement à une demande sociale de certifications particulières (industrie, urbanisme, sport, etc.). Tout semblait se passer selon une relative entente concordataire.

Mais ces préoccupations « professionnalisantes » se sont aujourd'hui transformées en malaise académique défensif. Il renvoie à une redéfinition des rapports entre le champ universitaire et le champ économique. La loi du marché tend désormais à s'imposer comme pierre de touche principale de l'ensemble des institutions universitaires. Les programmes d'études et la collation des grades se sont notamment métamorphosés par le truchement d'indicateurs d'insertion professionnelle. Et la nouvelle procédure d'homologation (officielle) des « formations » (inscrite dans la loi « Fioraso »), sous la forme d'une « accréditation » d'un établissement (ou d'un groupe d'établissements) et non plus d'une « habilitation » des diplômes qu'ils délivrent, participe tendanciellement de ce mouvement (professionnalisant) de dé-labellisation des diplômes. Le terrain avait plus ou moins été préparé, d'ailleurs, avec l'inscription (et la mise en conformité) des diplômes universitaires au Répertoire National des Certifications professionnelles (RNCP), nomenclature périodiquement réitérée lors du renouvellement des maquettes d'enseignement (par ex. jamais aussi suivi avec autant d'application qu'en STAPS). Autre fait frappant, sous le rapport de l'institutionnalisation de cette représentation, la DGES est rebaptisée DGESIP. Ce qui est posé en axiome (impensé), et qui sert en grande partie de filtre social à penser toute réforme universitaire, c'est désormais la recherche (introuvable ?) de l'adéquation entre formation (universitaire) et emploi. La thèse est simple et le plan d'action se poursuit: en mettant en exergue l'impératif d'insertion professionnelle des étudiants (diplômés), la LRU1 a explicitement entériné et généralisé cette mission, à travers notamment l'application de l'algorithme de calcul des dotations de fonctionnement (SYMPA) aux universités. Mais il y a autre chose. Les établissements universitaires se trouvent dès lors placés de facto en situation (paradoxale) d'assumer la charge (aux yeux de la société) d'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi, en lieux et places des pouvoirs économiques ou politiques.

Cet état de fait n'est pas issu d'une révolution « spontanée ». En effet, en quelques décennies, l'injonction réformatrice à la professionnalisation des universités est parvenue à mobiliser un espace à la fois étendu et diversifié d'experts (qui contribuent à l'accréditer), et à s'imposer (via des tribunes instituées) pour la puissance publique (y compris à l'échelle supranationale). Dans la mesure où des représentants de disciplines académiques s'insèrent dans cette nébuleuse réformatrice, il n'est pas de si mauvaise guerre d'analyser la manière dont certaines régions du champ universitaire *collaborent* – certes sur un mode spécifique – à ces changements (qui les *travaillent)* et donc prendre le contre-pied d'un point de vue considérant l'Université comme une citadelle assiégée par des impératifs extérieurs menaçants. Du reste, si les exhortations à la professionnalisation trouvent si aisément des relais efficients

à l'intérieur du champ universitaire, c'est sans doute qu'il y a du profit symbolique (et parfois matériel) à se soumettre à cet idéal ; ne serait-ce qu'en disant ce qui est légitime et ce qui ne l'est pas pour déjouer les principes de classement dominants. Mais il s'agit là d'une tendance globale – sur fond d'une quantité de logiques ayant leur temporalité propre. A ce propos, selon les disciplines académiques ou les composantes (UFR) considérées, il peut s'avérer utile de dresser un inventaire précis des indices concernant l'accueil (contrasté) fait à ces logiques « professionnalisantes » – où non seulement seront présentés les registres argumentaires et la teneur de la réception mais aussi en tentant de référer ceux-ci à l'espace des positions des entrepreneurs en réforme universitaires. Quels en sont les producteurs et les diffuseurs ?

Une étude fine de contenu des travaux et de la composition de cercles de réflexion neutres (observatoires, associations, comités consultatifs) et la reconstruction du jeu des échelles de mobilisation pourraient servir de matière première. Les STAPS constituent un cas d'espèce exemplaire, ici, avec notamment la préoccupation affichée par la Conférence des directeurs (C33D,à l'origine aussi du Réseau Européen des Instituts des Sciences du Sport) vis-à-vis de l'insertion professionnelle immédiate des étudiants gradués, le rôle joué par le Réseau Universitaire d'Observation et de Prospective de l'Emploi Sportif (RUNOPES) ou encore par celui de l'Observatoire Européen de l'Emploi Sportif (EOSE) ; ce qui fait d'eux une sorte de laboratoire expérimental de pointe dans la mise en œuvre de la professionnalisation des formations académiques. En testant ce que ce tropisme doit aussi à voir avec la constitution intra-spécifique des STAPS, et en les comparant avec d'autres disciplines universitaires proches ou lointaines, il y a lieu d'examiner la relation entre ces poussées de professionnalisation des formations universitaires et le modèle d'académisation « pluridisciplinaire » de certains domaines d'action foncièrement hybrides (éducation, gestion, communication, urbanisme, etc.). Autrement dit, les STAPS ne sont sans doute pas les seuls établissements d'enseignement supérieur avant-gardistes en la matière et la comparaison semble aujourd'hui essentielle pour comprendre dans ce contexte l'évolution et les fonctions des alliances stratégiques sous-jacentes à ce mouvement réformateur et dont l'effet sur l'évolution de la hiérarchie des disciplines universitaires est pour ainsi dire palpable. Quelle que soit la valeur suggestive de ces constations, parfois attendues, tout suggère qu'elles méritent simplement d'être comprises et donc nécessitent d'être instruites empiriquement...

Aussi importe-il de mettre en rapport les conditions dans lesquelles sont produites ces logiques « professionnalisantes » avec les états successifs de transformation du champ universitaire pour mieux saisir les conditions de possibilités dans lesquelles elles se sont implantées et assurées une place de plus en plus reconnue et organisée dans l'univers de la culture scientifique. En privilégiant des approches différentes et comparatives, deux axes peuvent ainsi être envisagés :

- les luttes institutionnelles antérieures ayant présidé à certaines innovations disciplinaires récentes (STAPS, sciences de gestion, sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation, etc.), disciplines pour lesquelles l'impératif de professionnalisation des « formations » semble peu ou prou se confondre – historiquement – avec leur raison d'être académique, d'une part ;
- et, d'autre part, les médiations sociales qui tendent *à orienter* les stratégies des penseurs de la professionnalisation des «formations»: sous le rapport notamment de la redéfinition de l'espace des possibles (académiques) qui se présentent à eux – ce qui devrait inviter à mettre davantage en relief les disparités internes au corps des enseignants-chercheurs qui catalysent des clivages ou des antagonismes consommés – et de leur insertion dans les agences réformatrices où se pensent l'adéquation formation/emploi.

PROGRAMME

9H30 ACCUEIL

Stéphan MIERZEJEWSKI – ESPE Lille Nord de France / Université d'Artois
& Taïeb El Boujjoufi – Université Paris Est-Créteil.
Naissances des sciences du sport, entre professionnalisation et universitarisation de la formation des enseignants en Éducation physique (des années 1920 aux années 1980).

Marianne BLANCHARD – ESPE Midi-Pyrénées / CERTOP.
Qu'est-ce qu'une formation professionnalisante ? Retour sur l'évolution des cursus dans les Ecoles supérieures de commerce.

Discutant : Charles SOULIE – Université Paris 8.

14H REPRISE DES TRAVAUX

Vérène CHEVALIER & Olivier PEGARD – Université Paris Est-Créteil.
Quand la spéculation sur l'emploi fabrique les formations dans l'enseignement supérieur : les "sciences du sport" dans la course au label européen.

Bernard CONVERT – Directeur de recherche au CNRS.
Comment la mauvaise professionnalisation a-t-elle chassé la bonne ?

Discutante : Lucie TANGUY – Directrice de recherche honoraire au CNRS.

Contacts
Vérène Chevalier : verene.chevalier@ens.fr
Taïeb El Boujjoufi : taieb.elboujjoufi@u-pec.fr

ATTENTION – Compte-tenu de la capacité d'accueil limitée sur le site Pouchet, l'inscription préalable des auditeurs et la réservation du repas sont obligatoires auprès du secrétaire de la 3SLF (Sébastien FLEURIEL) : secretaire@3slf.fr